

Les enjeux de la classe de troisième

Collège Léonard de Vinci – SAINT AUBIN DE MEDOC

Actualisation septembre 2024

SOMMAIRE

I - L'importance de la classe de 3^{ème}

II - Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

III - Le Diplôme National du Brevet 2025

IV - Le stage en entreprise

V – L'Oral de soutenance (Stage, EPI, parcours)

VI- L'orientation après la 3^{ème}

I- L'importance de la classe de 3^{ème}

- 1^{er} palier d'orientation (choix d'une voie de formation)

Après la 3^{ème} , les élèves s'orientent :

- soit en 2^{nde} Générale et Technologique
- soit en 2^{nde} Professionnelle
- soit en 1^{ère} année de CAP

NB: 2^e palier d'orientation en classe de 2GT ou 2Pro

- 1^{ère} classe à examen (certification de fin de collège)

Les élèves passent en fin d'année le **Diplôme National du Brevet** (DNB série Générale ou Pro si dérogation pour élèves à besoins particuliers)

II- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C)

- 1- Il correspond à ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire (ou culture commune minimale)
- 2- Il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen (utilité sociale à court et long terme)
- 3- Il comporte 5 domaines de compétences qui sont évalués selon une échelle de 4 niveaux :
- 4- Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des évaluations menées tout au long du cycle 4 (5^e-4^e)

Les domaines du socle

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer (4 éléments sont pris en compte pour le DNB)

- > D1-1: Compréhension et expression en utilisant la langue française;
- > D1-2: Compréhension et expression en utilisant les langues vivantes étrangères;
- > D1-3: Compréhension et expression en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- > D1-4: Compréhension et expression en utilisant langages des arts et du corps

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

**4 niveaux de maîtrise pour
chacun des huit domaines ou
sous-domaines**

	Maîtrise insuffisante
	Maîtrise fragile
	Maîtrise satisfaisante
	Très bonne maîtrise

III- Le Diplôme National du Brevet

- 2 séries GEN ou PRO mais des modalités communes :
- > Contrôle Continu (CC)
 - > Épreuves écrites et orale ponctuelles Mai-Juin (CP)

Dernière minute : La circulaire de rentrée (juin 2024) précisait que les conditions d'obtention du DNB seront révisées en 2025.

Les textes en préparation ne seront finalement pas publiés en 2024-2025. Le changement est reporté à la session 2026 ou 2027 (info du 16/09/2024)

CC : Niveau de maîtrise des composantes du socle commun

Pour chacun des 8 domaines et sous-domaines du socle commun pris en compte, le candidat obtient :

Niveau de maîtrise	points
Maîtrise insuffisante	10 pts
Maîtrise fragile	25 pts
Maîtrise satisfaisante	40 pts
Très bonne maîtrise	50 pts
TOTAL de points maximum	400 pts

BONUS : +10 ou +20 pts au titre de l'option LATIN ou CHORALE

CP : Les épreuves ponctuelles

Epreuves	matière	points
épreuve ORALE	Oral de soutenance (Parcours avenir, EPI, dossier HDA ou autre parcours)	/100
épreuves ECRITES	Français : Questions / Dictée / Rédaction (3h)	/100
	Maths : série d'exercices dont 1 algorithme (2h)	/100
	Histoire-Géo-EMC : (1 sujet/matière) (2h)	/50
	Phys-SVT-Techno (2 disciplines/3 choisies) (1h)	/50
TOTAL de points maximum:		400

- Condition d'obtention du DNB -

- Le Diplôme National du Brevet est attribué quand le total des points (CC+CP) est égal ou supérieur à **400 pts** (maxi 800 pts)
- Des mentions sont attribuées :
 - mention "Assez bien" : si total \geq **480 pts (12/20)**
 - mention "Bien" : si total \geq **560 pts (14/20)**
 - mention "Très bien" : si moyenne \geq **640 pts (16/20)**

IV- Le stage en entreprise

Le stage d'observation est OBLIGATOIRE pour les élèves de 3^e

Durée : 1 semaine du 17 au 21 février 2025 (semaine avant vacances d'hiver)

Horaire hebdomadaire : 24 h minimum à 30h maximum (voir convention de stage à compléter)

QUELQUES POINTS DE VIGILANCE :

- Il est important de rechercher **dès maintenant** une entreprise d'accueil
- Une **convention de stage** doit être remplie et remise au PP avant Noël et au plus tard le 29 janvier 2025 (pour signature / principal)
- Le **rapport de stage** sera à rendre au plus tard le vendredi 14 mars 2025 puis sera évalué (note sur le bulletin T3)
- Un **oral de « stage »** sera programmé le mercredi 2 avril 2025 (note prise en compte dans le CC et entraînement à l'Oral DNB)

NB: selon le projet d'orientation de l'élève, un 2^{ème} stage pourra être accordé par le chef d'établissement (CE)

V- L'Oral de soutenance

L'épreuve orale de soutenance d'un projet (oral DNB) permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude (histoire des arts, EPI du cycle 4 ou projet d'un des parcours éducatifs suivis (Avenir, citoyen, éducatif de santé ou d'éducation artistique et culturelle).

Modalités:

- Présentation de l'épreuve individuellement ou en groupe (maximum 3) mais évaluation individuelle;
- L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes);
- L'épreuve est notée sur **100 points** :
 - Maîtrise de l'expression orale (50 points)
 - Maîtrise du sujet présenté (50 points)

Calendrier : avril 2025, choix du sujet et validation par les professeurs en mai 2025, préparation et accompagnement des élèves (séances suppl)

Mercredi 28 mai 2025 : passation de l'épreuve orale DNB 2025

CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES 3E

Certification PIX

- **certification des compétences numériques en fin de cycle 4 au collège et au cycle terminal du lycée.** Préparation et tests en ligne qui se substituent au brevet informatique et internet (B2i).
- Cinq domaines et seize compétences
- Huit niveaux de maîtrise progressive de ces compétences Les niveaux de maîtrise de 1 à 5 sont évalués de l'école au lycée

NB : inscription dans le livret (LSU)

Calendrier : Nov 2024 à mai 2025

Certification en ANGLAIS

- Ev@lang est aligné sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues. Il déterminera le niveau des élèves parmi ceux-ci : A1; A1+;A2; A2+;B1...
- Test en ligne permettent de positionner les élèves selon leurs niveaux en :
 - compréhension de l'oral ;
 - compréhension de l'écrit ;
 - grammaire et lexique.

Calendrier : Mi-mars 2025 (à confirmer)

Le calendrier des examens 2025

1^{er} trimestre : inscription à l'examen, demande de dérogation et d'aménagements, confirmation d'inscription avant le 02 décembre 2024. 1^{er} positionnement PIX

2^{ème} trimestre : DNB blanc (13 et 14 février 2025), stage 3^e (17 au 21 février), rédaction du rapport stage et du dossier pour l'oral de stage

3^{ème} trimestre : Certification PIX, Ev@lang ; Oral DNB le 28 mai 2025, Préparation aux écrits DNB en juin, Écrits DNB 26 et 27 juin 2025 (confirmé)

Notes et informations spécifiques seront rappelées via Pronote avant les différentes échéances

VI- L'orientation après la 3^{ème}

- L'orientation doit être un savant équilibre entre :
 - Ce que **souhaite faire l'élève** (et sa famille)
 - Ce qu'il **peut réellement obtenir** en fonction de ses résultats scolaires.

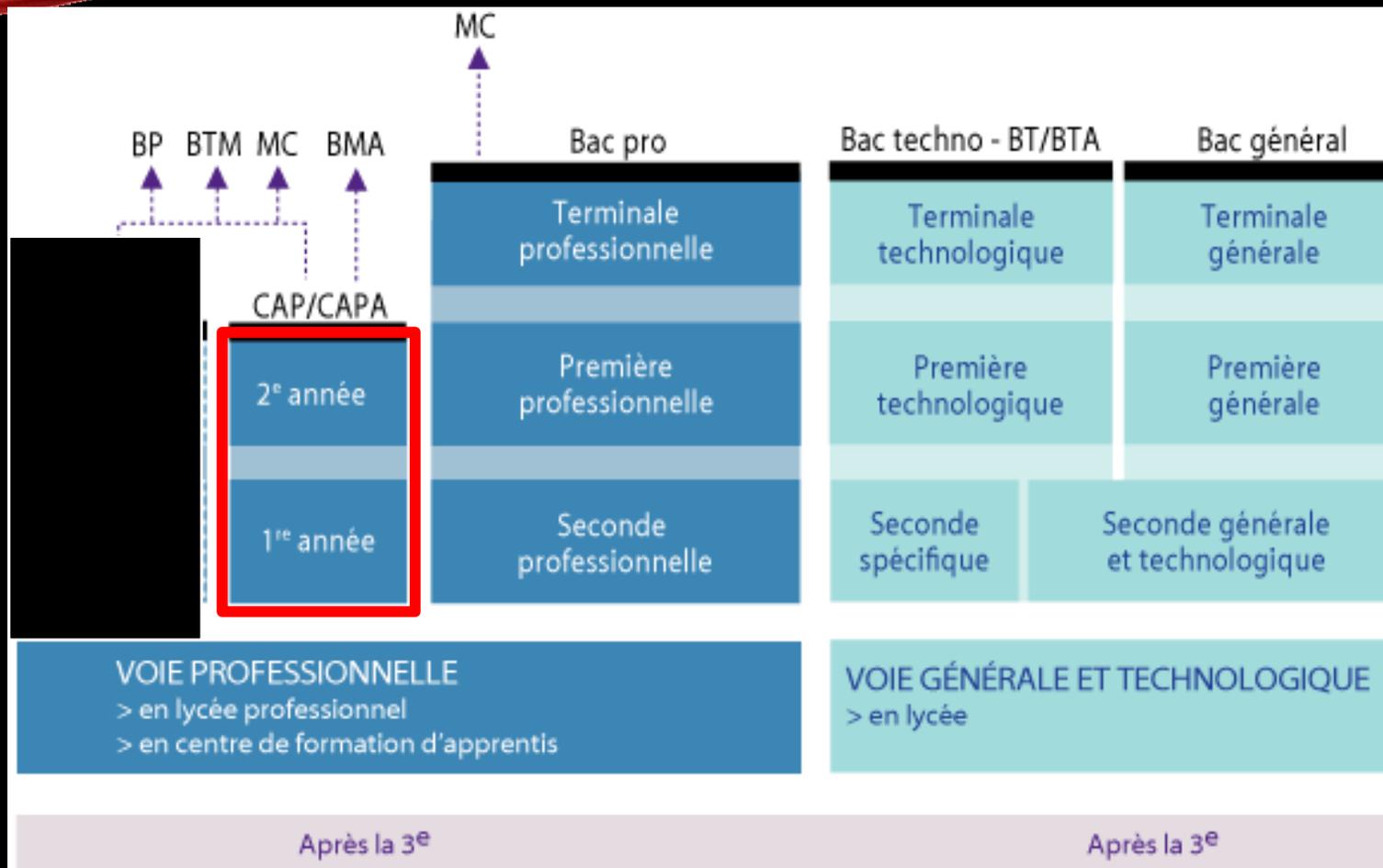
Notion de projet: ensemble articulé d'objectifs (envie, buts, souhaits) et de moyens (connaissances, compétences, comportement, engagement) destinés à les atteindre

- Ce sont donc les **RESULTATS** qui offrent (ou NON) à un élève la possibilité d'obtenir telle ou telle voie de formation.

Conseil: prévoir dans tous les cas un plan A (ambitieux) et un plan B (plus sûr en fonction des résultats, dans une formation moins sélective,...)

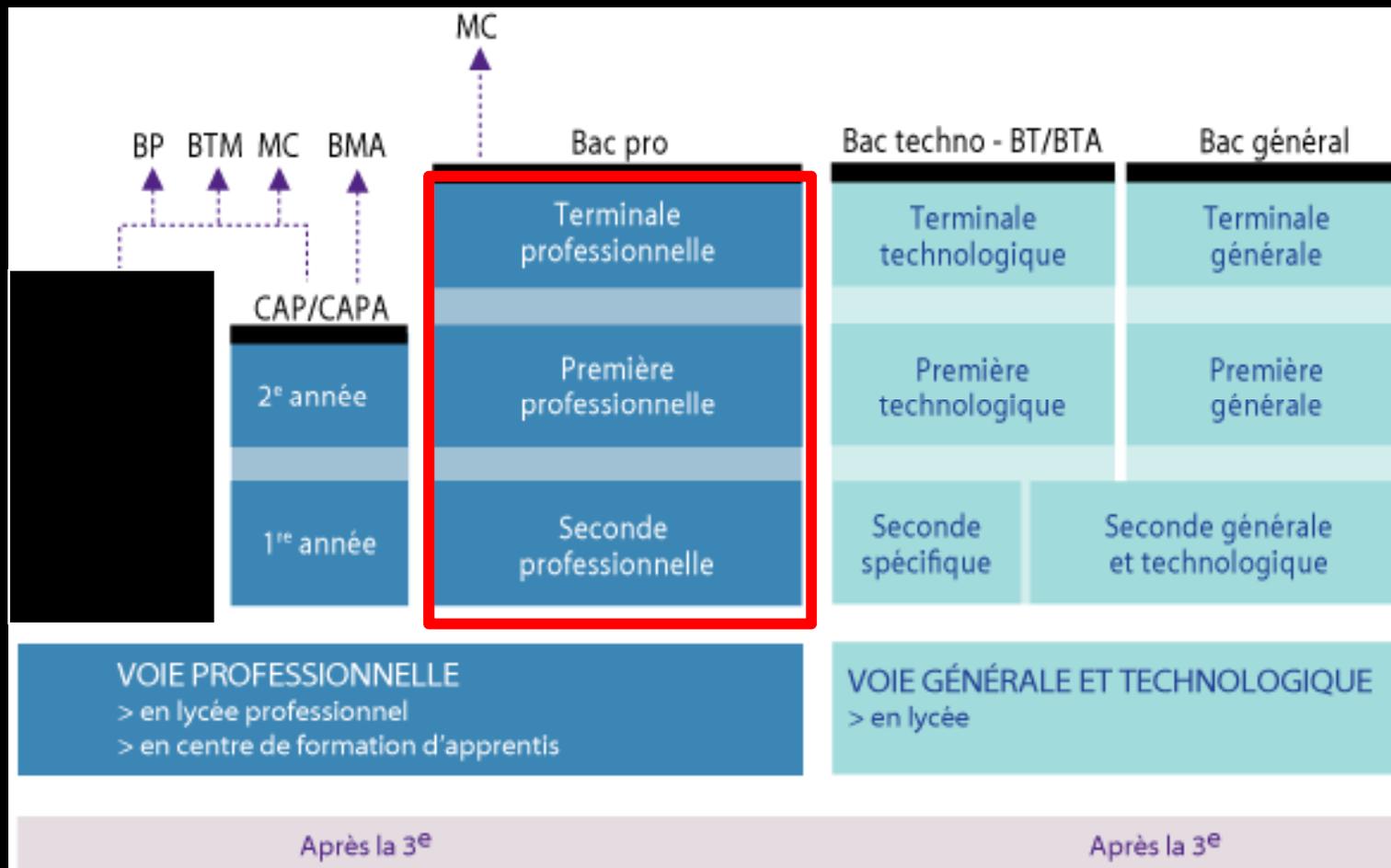
- La procédure d'orientation et d'affectation 2025 sera à nouveau dématérialisée : **AFFELNET** signifie « **Affectation des élèves par interNet** »

Les formations en LP : CAP (scolaire)



BTM : Brevet Technique des Métiers - BMA : Brevet des Métiers d'Arts
CAP: Certificat d'aptitude professionnelle
POURSUITE POSSIBLE en 1^{ère} Bac PRO après obtention CAP (selon résultats)

Les formations en LP : Bac PRO (scolaire)



Le Bac professionnel (en Lycée Pro)

- Sur 3 ans: 2nde de famille de métiers et 1ère-Term dans une spécialité.

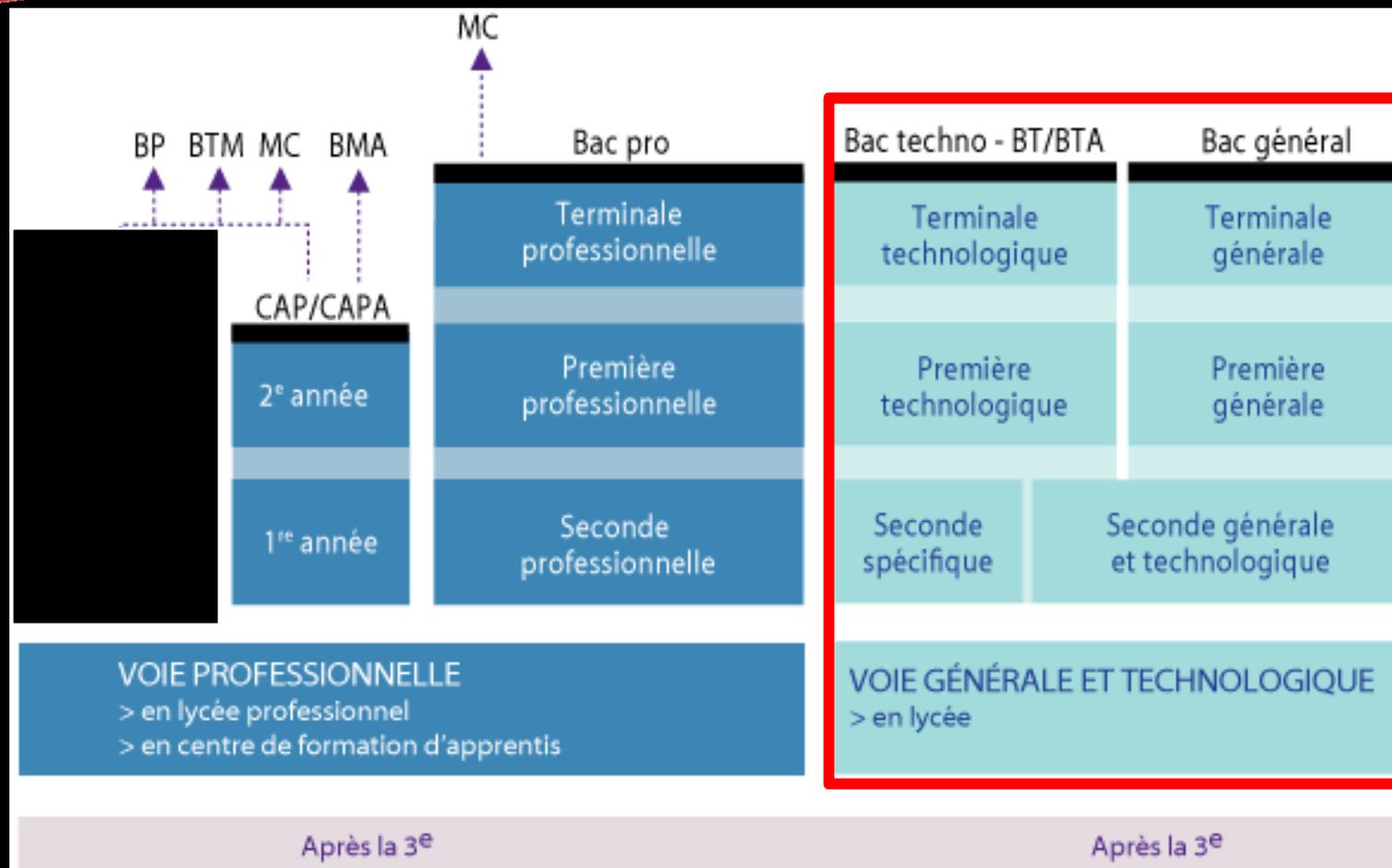
Ex : 2^{nde} MRC vers les 3 Bacs Pro : Accueil, Commerce ou Vente

- Dans un lycée d'enseignement professionnel
 - des enseignements généraux (2/3 horaire) identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac pro.
 - des enseignements professionnels (1/3 horaire) et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro
 - des périodes de formation (PFMP) en milieu professionnel (22 semaines réparties sur 3 ans)
- Possibilité de poursuivre vers une mention complémentaire (Bac+1), un BTS (Bac+2)

Le CAP ou Bac Pro en apprentissage

- Avoir 16 ans ou 15 ans et avoir terminé sa scolarité obligatoire (3^{ème} de collège)
- Obligation de trouver une entreprise d'accueil, « un patron »
- *Conseils :*
 - Faire des stages (y compris pendant les vacances)
 - Rédiger CV et lettre de motivation
 - Aller à la rencontre des professionnels
- Alternance de périodes en centre de formation et de périodes en entreprise
- Statut d'apprenti (code du travail) et salaire en fonction de l'âge et de l'expérience

Les formations en LGT



NB : condition d'obtention du DNB en 2025 pour accéder à la 2^e GT non confirmée à ce jour.

Accès à la 1^{ère} Pro en fin de 2^e GT de plus en plus difficile voire impossible.

La seconde GT (depuis sept 2019)

- C'est une seconde de détermination qui permet ensuite de s'orienter en 1^{ère} vers un bac général (avec choix de spécialités) ou vers un bac technologique (STI2D, ST2S, STL, STMG...)
 - ❑ Tronc commun : Français (4h), Hist-Géo (3h), LVA+ LVB (5h30), SES (1h30), Maths (4h), Physique-Chimie (3h), SVT (1h30), EPS (2h), EMC (0.5h), SNT (1h30)
 - ❑ Une option facultative (3h) et un enseignement technologique au choix (1.5h) (voir options du lycée)
 - ❑ Pour tous les élèves heures de vie de classe, heures d'AP (acompt personnalisé) « enseignement » et AP « Orientation » (54h années)

- Poursuite d'étude Post-Bac : BUT (ex DUT en Bac +3), Université, CPGE et grandes écoles (Bac +3 et plus) par **Parcoursup**

Lycée de secteur et dérogation (voie GT)

- 2GT: Une place est sécurisée sur le lycée de secteur (selon lieu résidence de l'élève) si le CE accorde le passage en seconde GT.



✓ **Notion de dérogation** : demande hors secteur pour Handicap, dossier médical, boursier, rapprochement de fratrie, domicile en limite de secteur, parcours scolaire particulier (sportif, artistique, technologique)



✓ **Sections contingentées**: nombre de places limitées. L'affectation se fait en fonction des résultats scolaires. Il n'est pas possible de demander de dérogation sur ces sections

Lycée PRO : pas de lycée de secteur

- Le nombre de places proposées est limité à un effectif précis.
- Classe de seconde proposée par famille de métiers
- L'avis favorable du CE ne garantit pas une place dans le LP le plus proche ou souhaité.



✓ Toutes les filières de lycées professionnels :

- Pour ces orientations, les dossiers sont classés dans Affelnet
- Sont pris en compte des résultats coefficientés (notes et compétences du socle) selon la filière

✓ Taux d'attractivité ou « de pression » :

*c'est le ratio entre les places offertes et le nombre de candidats pour la formation
(ex taux à 4 = 4 candidats / 1 place)*

Le calendrier de l'orientation

1^{er} trimestre : Réfléchir à son projet d'orientation, chercher un stage en rapport avec son projet, 1^{er} bilan scolaire T1 à mettre en relation avec le projet

2^{ème} trimestre : Affiner ses choix, rencontrer la PsyEN, se rendre aux portes ouvertes, faire des mini-stages en LP, Indiquer ses vœux provisoires (**Via Scol-téléservices**) pour le conseil T2 (2GT, 2de Pro ou CAP) – Avis provisoire du Principal donné lors du conseil.

3^{ème} trimestre : Formuler les vœux définitifs pour CC T3, les saisir dans Affelnet (**Via Scol-téléservices**), affectation fin juin et inscription en lycée début juillet pour les candidats affectés (> 95%)

Pour les élèves sans affectation au 1^{er} tour Affelnet, un second tour est proposé début juillet puis un 3^e tour début septembre selon les places disponibles en LP

Aide et accompagnement 3e

Enseignement complémentaire (+3.5h) : +0,5h en maths, dédoublement par quinzaine en FR, SVT, Espagnol, Co-enseignement en Technologie, +0.5h en HGEMC

Devoirs faits et B.A.R : séances d'aide ponctuelle ou de préparation spécifique (encadrées par des professeurs) en mai (pour l'oral) et en juin (écrits) sur la pause méridienne

Etude du soir : possibilité de rester au collège de 16h à 17h en étude encadrée par les AED

Remise à niveau en maths et FR: une dizaine de séances de remise à niveau au cours du 1^{er} semestre pour les élèves identifiés et volontaires. Reprise des notions et savoirs faire fondamentaux

VOS INTERLOCUTEURS

1- Le Professeur Principal : informations générales sur les formations et la procédure Affelnet, dialogue avec les familles, ...

2- La Psychologue de l'EN (Mme NOVAES) : Informations sur les parcours, conseils sur les formations spécifiques, les procédures d'orientation.
NB: reçoit sur RV au collège ou au CIO

3- Le Chef d'établissement (M. COUPEAU) : suivi des procédures Affelnet, valide la décision d'orientation finale en Conseil de classe, informations sur les parcours spécifiques
NB: reçoit sur RV au collège et/ou convoque et parents si besoin.